

Perspectives Ecologiques

Tour d'horizon des enjeux & des luttes

Février 2018

SOMMAIRE

1. Transition Energétique

"Balance ton Allemagne" - Nicolas Hulot à la peine - Mix électrique: Macron prend en main le dossier

2. Eolien industriel

"Les sites naturels préservés ne sont pas renouvelables" - La justice, "arme des citoyens"? - Destination zone industrielle - Schizophrénie écologiste

3. Forêt / biomasse

Service public de la forêt - Une affaire de communication - Biomasse: la filière bois ... la forêt trinquée

4. Compteurs communicants (LINKY)

Mettez-vous à dos les communes... - Portez les citoyens à l'ébullition... - Cheval de Troie - Tribunaux intelligents

5. Santé environnementale

De l'impréparation à la vie adulte

6. Climat

"La causalité pour les nuls" - "Grand écart constaté", finance & monde réel - Manifeste pour un espace de mise à l'épreuve

7. Démocratie territoriale

De Notre-Dame-des-Landes à toutes les ZADs à venir - "Etat d'urgence énergétique" (les fichés de Crassous) - Le virus du saccage écologique, rescapé de l'"Ancien Monde" - "Société de confiance?" - Migrants, les cas limites

8. Extractivisme / épuisement des ressources

Métaux rares - Changement de paradigme? - Fronts émergents

9. Paysages

L'avant & l'après - "Acceptabilité sociale": l'amélioration, c'est quand? - Anthropocène

1. TRANSITION ENERGETIQUE

"BALANCE TON ALLEMAGNE "

C'est à l'occasion de la COP23 de novembre dernier que les grands médias ont commencé à parler ouvertement d'échec pour la Transition Energétique allemande ("Energiewende"):

- "*l'Allemagne n'atteindra pas ses objectifs*" en matière de réduction de gaz à effet de serre [il s'agit des objectifs à l'horizon 2020], principalement à cause de sa "*dépendance au charbon*" (France Inter journal de 19h le 15/11/2017)
- "*Merkel dit que l'objectif des 2 degrés ne sera pas atteint*" (Les Informés de France Info 20h-21h le même jour) etc

Cette impasse dans laquelle s'est mise l'Energiewende, annoncée de longue date par les observateurs attentifs, est désormais abondamment exposée et disséquée dans les milieux compétents. Une certaine parole se libère. Exemples:

- *L'électricité renouvelable intermittente : le contre-exemple allemand*, article dans la revue interne de l'Ecole Polytechnique¹,
- *Energies intermittentes et transition énergétique – l'exemple de l'Allemagne*, présentation à EDF par un expert international au CEA²,
- *La transition énergétique allemande : états des lieux fin 2017*, bilan réalisé par l'observatoire Géopolitique de l'Electricité³, qui reprend le constat établi par Agora Energiewende, un think tank d'Outre-Rhin connu par ailleurs pour son soutien à la politique de transition énergétique de l'Allemagne.

Le Monde, sur son site Internet⁴, se fait l'écho de la même problématique, tout en faisant mine cependant d'en chercher les raisons dans une improbable posture idéologique des dirigeants allemands.

¹ <https://www.lajauneetlarouge.com/article/electricite-renouvelable-intermittente-contre-exemple-allemand-gros-pollueur-avec-centrales-charbon>

² CEA DEN: Energies intermittentes & Transition Energétique - L'exemple de l'Allemagne, présentation à EDF 7 décembre 2017
<http://www.perspectivesecologiques.com/telechargements/CEA%20Energies%20Intermittentes%20Allemagne%20Presentation%207%20Decembre%202017.pdf>

³ Lettre géopolitique de l'électricité No 80, janvier 2018
<http://www.geopolitique-electricite.com/documents/ene-247.pdf>

⁴ <http://huet.blog.lemonde.fr/2018/01/12/merkel-et-schultz-pro-charbon-et-anti-climat/>

Pour le grand public, la dépendance de l'Allemagne au charbon est illustrée de façon éloquente dans un article⁵ où France Soir énumère les déplacements de population et destructions de villages entiers pour permettre l'agrandissement des mines de charbon et de lignite.

NICOLAS HULOT A LA PEINE

Au moment où le site Internet de son propre ministère expose de façon graphique que les émissions du secteur électrique allemand n'ont connu aucune diminution depuis 2009, malgré la mise en service, sur la période, de plus de 50 GW de puissance éolienne & solaire⁶, le discours de Nicolas Hulot présente une récurrence inquiétante des poncifs en vigueur pour justifier la nécessité de rattraper notre légendaire "*retard sur l'Allemagne*":

- "*On ne peut pas être contre tout*"⁷ (réponse à une députée des Ardennes interpellant le ministre, en séance dans l'Hémicycle, sur la prolifération éolienne dans son département);
- "*Il est de l'énergie comme des oeufs: il ne faut pas mettre tous les oeufs dans le même panier*"⁸ (en visite dans la Sarthe début janvier);
- "*Préfèreriez-vous une centrale à gaz?*"⁹ (en réponse à un auditeur de France Inter qui lui demandait s'il pourrait vivre comme lui, entouré de dizaines d'éoliennes).

Certes, Nicolas Hulot mérite mieux que la volée de bois vert qu'il a reçu de ses (jusqu'alors) "amis écologistes" après son annonce, le 7 novembre dernier, du report de la diminution de la part du nucléaire à 50%: contrairement à l'Allemagne, nous ne sommes pas dans un rapport de forces où l'avenir du nucléaire pourrait être une question de volonté politique de la part d'un seul individu, fût-il ministre en charge du dossier.

Pour autant, nos concitoyens méritent mieux, sur la question du mix électrique, qu'un débat public calé sur les réparties et éléments de langage distillés depuis des années par le lobby des énergies renouvelables.

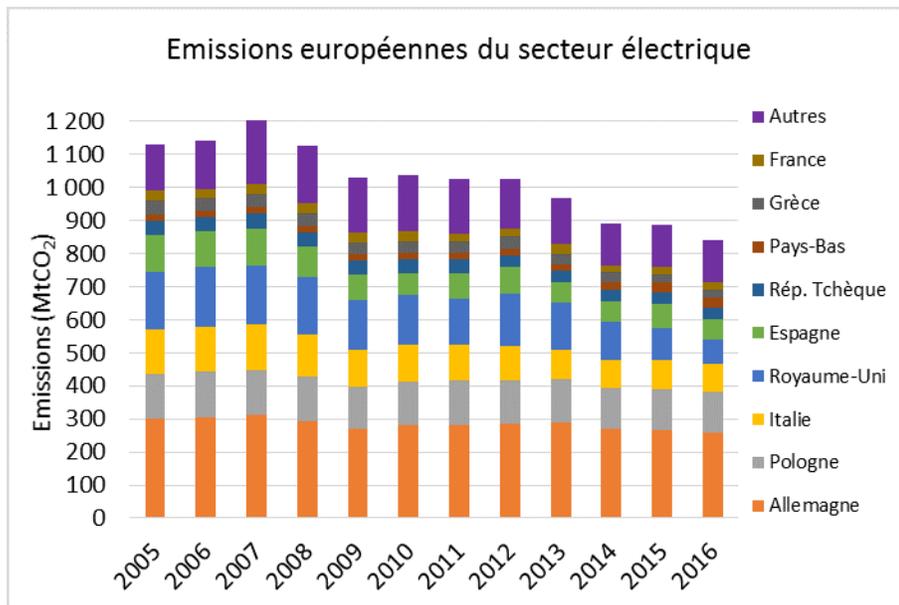
⁵ <http://www.francesoir.fr/actualites-societe-lifestyle/allemande-une-eglise-rasee-pour-agrandir-une-mine-de-charbon>

⁶ Ces 50 GW, de puissance nominale seulement, à mettre en regard des 63 GW de puissance du parc nucléaire français. Graphique reproduit ci-dessous. Source <https://www.ecologique-solidaire.gouv.fr/marches-du-carbone>

⁷ https://www.nosdeputes.fr/15/seance/103#table_203

⁸ <http://www.lemainelibre.fr/actualite/sarthe-nicolas-hulot-l-energie-c-est-comme-les-oeufs-08-01-2018-210188>

⁹ <http://www.occitanie-tribune.com/articles/5430/aveyron-l-aveyron-toujours-mobilise-apres-le-tranfo-de-rte-le-parc-eolien-de-crassous/>



Source: Ministère de la Transition Ecologique & Solidaire, février 2018
<https://www.ecologique-solidaire.gouv.fr/marches-du-carbone>

On comprend bien que Nicolas Hulot se retrouve entre le marteau et l'enclume, "*between a rock and a hard place*", comme on dirait à Davos. De fait, dans une récente interview au quotidien Le Monde¹⁰, Emmanuel Macron confirme que l'objectif de développement des renouvelables est maintenu, car les investisseurs sont prêts à financer les projets, et qu'il suffit d'accélérer ceux-ci en simplifiant les règles de mise en oeuvre et en réduisant le temps de traitement des recours juridiques qui freinent notamment le développement de l'éolien. Entre l'agenda anti-nucléaire de ses amis écolos, dont il vient de se démarquer, l'agenda "business-friendly" de son patron Mr Macron, qui correspond sans doute peu à sa nature profonde, et l'agenda climatique qui se dérobe à lui en tant que justification du développement des renouvelables, on ne voit effectivement plus très bien sur quel pied Nicolas Hulot pourrait danser.

MIX ELECTRIQUE: MACRON PREND EN MAIN LE DOSSIER

Toujours dans la même interview au Monde, et concernant l'évolution du mix électrique, Emmanuel Macron identifie avec justesse les deux paramètres logiquement déterminants pour les arbitrages à venir: "*l'avancée de nos recherches sur le stockage pour compenser l'intermittence des énergies renouvelables, et le calendrier de l'ASN - Autorité de sûreté nucléaire - sur le plan de la sûreté des centrales nucléaires*

¹⁰ http://www.lemonde.fr/planete/article/2017/12/12/emmanuel-macron-il-faut-un-choc-dans-nos-modes-de-production_5228401_3244.html

aujourd'hui en service", "deux choses", précise-t-il, "sur lesquelles je ne suis pas éclairé aujourd'hui".

Sans qu'on sache si cet éclaircissement est depuis advenu, ou s'il reste à accomplir, la PPE – Programmation Pluriannuelle de l'Énergie - semble entre temps s'orienter vers une hypothèse de maintien prolongé d'une grande partie du parc électronucléaire¹¹. Une partie d'autant plus grande, il faut prévoir, si RTE peut être amenée à corriger ses hypothèses visiblement excessives concernant la puissance minimum garantie par le parc de production d'origine éolienne¹².



Immerath (Rhénanie-du-Nord-Westphalie): L'église est rasée pour agrandir une mine de charbon
Source France-Soir 10 janvier 2018

<http://www.francesoir.fr/actualites-societe-lifestyle/allemande-une-eglise-rasee-pour-agrandir-une-mine-de-charbon>

¹¹ <https://www.latribune.fr/entreprises-finance/industrie/energie-environnement/transition-energetique-le-debat-tue-dans-l-oeuf-765401.html>

¹² Ce point crucial est détaillé dans une étude publiée sur le site de Sauvons Le Climat (8 décembre 2017):

[https://www.sauvonsleclimat.org/fr/base-documentaire/capacite-eolien-pas-credibile_\(page_HTML\)](https://www.sauvonsleclimat.org/fr/base-documentaire/capacite-eolien-pas-credibile_(page_HTML))
https://www.sauvonsleclimat.org/images/articles/pdf_files/etudes/Capacite-garantie-du-parc-eolien.pdf

Quant au stockage des énergies intermittentes, si les solutions théoriques sont multiples, on ne voit pour l'instant personne proposer une filière à l'échelle industrielle qui serait viable sur les plan économique et environnemental.

2. EOLIEN INDUSTRIEL

"LES SITES NATURELS PRESERVES NE SONT PAS RENOUVELABLES"

La multiplication des projets éoliens concerne y compris des secteurs réputés sensibles sur le plan environnemental, notamment en montagne: massif du Mézenc (Les Vastres, énième projet dans ce secteur), montagne de Lure, massif de la Sainte-Victoire, Parcs Naturels Régionaux du Pilat (forêt de Taillard), du Vercors (col de la Bataille), des Grands Causses etc etc.

Un député de la Loire interpelle Sébastien Lecornu, secrétaire d'Etat auprès du ministre de la Transition Ecologique:

*"Très franchement monsieur le ministre, on ne voit pas l'intérêt d'instaurer des procédures pour la protection de l'environnement des installations classées, ni de solliciter les acteurs institutionnels et administratifs, si c'est pour ne tenir aucun compte de leurs avis et décider finalement seul, alors que ces territoires doivent être protégés en raison de leur richesse paysagère ou patrimoniale."*¹³

Situation non moins tendue en mer, où l'Etat est soupçonné de vouloir imposer le projet d'éoliennes offshore de Dieppe-Le Tréport contre l'avis défavorable du Parc Naturel Marin des estuaires picards et de la mer d'Opale. Commentaire du président du parc:

"Si l'État considère que les parcs naturels marins n'ont plus leur mot à dire sur les grands projets structurants dans leur périmètre, nous en tirerons toutes les conséquences en mettant fin à nos mandats".¹⁴

Clairement, la problématique éolienne contribue à la fraîcheur des relations entre le nouvel exécutif et les territoires.

¹³ Assemblée nationale - Questions au Gouvernement - Première séance du mercredi 31 janvier 2018
<http://www.assemblee-nationale.fr/15/cr/2017-2018/20180129.asp>

¹⁴<http://www.paris-normandie.fr/breves/normandie/eolien-en-mer-dieppe-le-treport--l-accord-sera-annonce-le-20-fevrier-LA12128982>

LA JUSTICE, "ARME DES CITOYENS?"¹⁵

Lorraine, Ile-de-France, Bourgogne ... région après région (ancien découpage), le Conseil d'Etat annule définitivement les Schémas Régionaux Eoliens établis dans les années 2011-2012. Les Schémas en effet n'ont pas respecté les directives européennes, qui imposent à la planification éolienne une évaluation préalable de ses impacts sur l'environnement. La logique voudrait que le gouvernement corrige le tir en procédant en toute hâte à une telle évaluation, laquelle, si elle était conduite honnêtement, pourrait être garante d'une transition écologique éclairée.

Mais cette logique ne semble pas inspirer le groupe de travail qui, sous l'égide du secrétaire d'Etat Lecornu, annonce le 18 Janvier dix propositions pour "*libérer l'éolien*". Entendre ici: libérer l'éolien des protestations qui remontent des territoires, et des décisions de justice, comme les annulations de Schémas Régionaux, qui minent la légitimité de la filière, pour ne pas dire le caractère légal de ses agissements.

La principale proposition du groupe de travail, simple et pragmatique, consiste à supprimer la possibilité pour les citoyens de saisir les tribunaux administratifs. Sébastien Lecornu interviewé par les Echos¹⁶: "*Nous allons gagner deux à trois ans sur les procédures ... Nous allons supprimer un niveau de juridiction pour le traitement des contentieux - celui du tribunal administratif de première instance. 70 % des projets font aujourd'hui l'objet d'un recours et la quasi-totalité vont en appel.*"

Pour annoncer ces propositions au grand public, France Inter fait intervenir directement une représentante de France Energie Eolienne, lobby de l'industrie.

Parmi les réactions, voir le courrier¹⁷ adressé à Nicolas Hulot par le collectif anti-éolien SECA, qui coordonne 25 associations en région Auvergne.

¹⁵ Référence à Corinne Lepage sur France Inter, journal de 13h, le 22 juillet 2014: "*Nous sommes dans des rapports de force dans lesquels l'arme des citoyens, c'est la justice ... c'est ça qu'on appelle un état de droit.*"

¹⁶ <https://www.lesechos.fr/industrie-services/energie-environnement/0301163874501-sebastien-le-cornu-eolien-nous-allons-gagner-deux-a-trois-ans-sur-les-procedures-2145990.php>

¹⁷ Régression du droit de l'environnement - Lettre ouverte à Nicolas Hulot - SECA 12 janvier 2018
<http://www.perspectivesecologiques.com/telechargements/Regression%20Droit%20Environnement%20Lettre%20Ouverte%20Hulot%20SECA%2012%20janvier%202018%20v4-2.pdf>



Bouin (Vendée): Eolienne industrielle renversée par la tempête Carmen
Des riverains affirment que des débris ont été projetés à plus de 500m.
Quel recyclage pour les éoliennes en fin de vie?

Source: Ouest-France 1er janvier 2018

<https://www.ouest-france.fr/pays-de-la-loire/challans-85300/en-images-tempete-carmen-une-eo-lienne-de-bouin-s-est-ecrasee-au-sol-5480065>

DESTINATION ZONE INDUSTRIELLE

Alors que la déferlante éolienne transforme de vastes secteurs des territoires ruraux en zone industrielle, l'impact sur l'attractivité touristique commence à être mesuré, par exemple dans cette étude¹⁸ publiée en Novembre 2017 par l'Association des Hébergeurs Touristiques de l'Indre et des départements limitrophes (AHTI):

"Les résultats obtenus montrent clairement que l'attractivité touristique d'un territoire et donc de son P.I.B peuvent être anéantis avec l'implantation d'éoliennes industrielles."

L'étude s'appuie sur un sondage auprès de 1280 touristes accueillis en gîtes et chambre d'hôtes de l'Indre. Extrait:

"Quel serait l'impact de l'implantation d'éoliennes industrielles sur votre choix de destination touristique?"

... Si ces éoliennes sont visibles depuis votre lieu d'hébergement :

. Dans un environnement proche (0 à 2 kms) : 97 % changent de destination

. A moyenne distance (2 à 10 kms) : 95 % changent de destination

. A l'horizon (> à 10 kms) : 72 % changent de destination"

¹⁸ Une étude et un sondage édifiant, les touristes disent non aux éoliennes industrielles géantes, novembre 2017 http://association-hebergeurs-touristiques-indre.com/PDF/Article_AHTI_Une_etude_et_un_sondage_edifiant.pdf

SCHIZOPHRENIE ECOLOGISTE

L'éolien industriel continue à faire débat y compris parmi les défenseurs auto-proclamés de l'environnement. Un dossier¹⁹ publié par Reporterre (novembre 2017) permet de situer grosso modo le point d'équilibre des perceptions au sein de la communauté écologiste.

3. FORET / BIOMASSE

SERVICE PUBLIC DE LA FORET

Moins médiatisé que les surveillants de prison ou les personnels d'EHPAD, le service public de la forêt est néanmoins confronté à une problématique similaire, et pas forcément moins aigüe. Une manifestation organisée par l'intersyndicale de l'Office National des Forêts (8 syndicats) a réuni plus d'un millier de participants, le 14 décembre dans les rues de Paris. La pression productiviste et la course à la rentabilité s'appliquent aux personnels de l'ONF autant qu'aux acteurs de la forêt privée. Les missions de service public de l'ONF, notamment de protection des écosystèmes forestiers, deviennent de plus en plus difficiles à assurer. «*Le service public forestier est regardé comme un empêcheur de couper en rond, un frein au développement de l'économie soi-disant "verte"*», alerte un membre de l'intersyndicale. Beaucoup prennent au sérieux la possibilité d'une privatisation à terme de l'Office. Un article²⁰ revient en détail sur des enjeux qui sont au cœur de la problématique de la forêt française.

UNE AFFAIRE DE COMMUNICATION

Le collectif SOS Forêt France, créé en 2013, relance au niveau national son effort de coordination des acteurs locaux et régionaux qui luttent contre les dérives de l'extractivisme forestier, dérives liées notamment à l'essor de la filière biomasse de production électrique. En quelques années, plusieurs nouveaux collectifs régionaux sont apparus en Bourgogne-Franche-Comté, en Ile-de-France, dans les Hauts-de-France...

¹⁹ Dossier composé de 5 articles:

<https://reporterre.net/L-eolien-signe-la-fracture-entre-deux-visions-de-l-ecologie>
<https://reporterre.net/Les-eoliennes-pourquoi-si-hautes-comment-ca-marche-combien-sont-elles>
<https://reporterre.net/L-economie-de-l-eolien-de-plus-en-plus-concentree-n-est-pas-alternative>
<https://reporterre.net/Quel-est-l-impact-des-eoliennes-sur-l-environnement-Le-vrai-le-faux>
<https://reporterre.net/Les-paysages-de-l-eolien-on-ne-peut-plus-faire-sans-les-citoyens>

²⁰ Bernard Boisson: *Une grève des forestiers : par-delà tout salaire, rappeler la direction au bon air!* 13 janvier 2018 <http://jne-asso.org/blogjne/2018/01/13/une-greve-des-forestiers-par-dela-tout-sala>

Pour tous, il va s'agir, entre autres, de faire face à une campagne de communication actuellement en préparation au niveau gouvernemental, et dont les contours sont esquissés de façon à la fois candide et crue dans un document récent du CGAER²¹. Ainsi, prévoir une communication officielle "*centrée sur l'objectif de prévenir les risques de protestation du public contre l'exploitation des forêts*". De fait, on s'apprête à couper beaucoup de bois dans les années à venir. Le message général consisterait à intimor aux populations que la gestion des forêts françaises est "sous contrôle", que leur exploitation est à la fois utile à l'économie, nécessaire dans le cadre de la lutte contre le changement climatique, et bonne pour les forêts elles-mêmes. La campagne de communication gouvernementale prévoirait notamment:

- . d' enrôler diverses associations et ONG non contestataires pour développer et porter le message du milieu institutionnel;
- . d' occuper le terrain des réseaux sociaux en tant que levier pour atteindre des populations urbaines influençables car peu exposées directement aux réalités du milieu forestier. Il s'agirait notamment de "gérer" l'émergence au sein du grand public d'une prise de conscience que les arbres sont des êtres vivants - et donc qu'une forêt digne de ce nom est un écosystème riche d'interactions, autrement dit fragile au regard des méthodes d'exploitation brutales qu'encourage l'extractivisme forestier²².

BIOMASSE: LA FILIERE BOIS ... LA FORET TRINQUE

Va-t-on vers une mutation progressive des forêts européennes en *zones industrielles de production de biomasse*? Hélas, le mouvement est déjà bien amorcé dans de nombreuses régions, dans notre pays comme ailleurs. Et la tendance pourrait vite s'accroître alors que le Parlement Européen vient de voter (17 janvier) de nouveaux objectifs – à la hausse - de production d'énergie renouvelable, sans garde-fous particuliers contre les risques de surexploitation et de dégradation des milieux forestiers inhérents au développement de la filière électrique biomasse.

Les principales revendications de la société civile:

- ne pas couper des arbres pour brûler du bois pour produire de l'électricité,
- limiter les centrales biomasse aux installations pratiquant la cogénération (production conjointe d'électricité et de chaleur),
- limiter les subventions accordées à la filière biomasse pour éviter d'une part les effets d'aubaine, d'autre part une sous-valorisation des bois issus des récoltes,

²¹ Conseil Général de l'Alimentation, de l'Agriculture & des Espaces Ruraux: *Plan de communication pour le secteur de la forêt et du bois*, novembre 2017

<http://agriculture.gouv.fr/telecharger/88560?token=d2172746275a90c9cab9dcf48d146f91>

²² Cette prise de conscience est liée notamment au succès rencontré des travaux du forestier allemand Peter Wohlleben, auteur du best-seller *La vie secrète des arbres*, dont la substance a été reprise et mise en images dans le film *L'intelligence des arbres*; voir:

<http://www.jupiter-films.com/film-l-intelligence-des-arbres-75.php>

ont été exprimées vigoureusement auprès des députés européens, notamment via un courrier signé par 659 scientifiques et universitaires²³, et un autre émanant d'une trentaine d'ONG environnementales²⁴, appuyées par la principale ONG américaine concernée par la problématique biomasse²⁵.

Pour l'essentiel, ces revendications n'ont pas été écoutées. Un communiqué²⁶ de l'ONG FERN déplore que le vote du Parlement Européen aille à l'encontre des objectifs affichés de lutte contre le dérèglement climatique et de préservation de l'environnement.

RESSOURCES DOCUMENTAIRES

Parmi les publications récentes :

- Le livre *Agir ensemble en forêt*²⁷, du Réseau pour les Alternatives Forestières (RAF), ouvrage de référence aussi bien pour les porteurs d'initiatives collectives dans le milieu forestier, que pour les simples citoyens souhaitant s'ouvrir aux questions forestières.

- Un texte²⁸ de référence publié par SOS Forêt Cévennes dans le contexte du projet de Charte Forestière de Territoire du Pays Cévennes (communauté d'agglomération d'Alès + nord du département du Gard).

²³ "we strongly urge members of Parliament to amend the present directive to avoid expansive harm to the world's forests and the acceleration of climate change. The flaw in the directive lies in provisions that would let countries, power plants and factories claim credit toward renewable energy targets for deliberately cutting down trees to burn them for energy. The solution should be to restrict the forest biomass eligible under the directive to residues and wastes".

Letter of Scientists to European Parliament on Use of Forest Biomass for Bioenergy, 9 janvier 2018

https://chnslab.weebly.com/uploads/1/3/9/4/13947448/letter_of_scientists_european_parliament_on_use_of_forest_biomass_for_bioenergy_january_14_2018_.pdf

²⁴ NGO letter on bioenergy to MEPs in advance of January 2018 vote, 9 janvier 2018

http://www.fern.org/sites/fern.org/files/ngo_letter_on_bioenergy_to_meps_in_advance_of_january_2018_vote.pdf

²⁵ Communiqué de l'ONG Dogwood Alliance du 16 janvier 2018

Release: US Enviro Groups to EU Parliament: Vote Now to Protect Our Forests

<https://www.dogwoodalliance.org/2018/01/release-us-enviro-groups-to-eu-parliament-vote-now-to-protect-our-forests/>

²⁶ Communiqué FERN du 17 janvier 2018

Climate the loser as the European Parliament fails to ensure wood is burnt sustainably

http://www.fern.org/sites/fern.org/files/EP%20bioenergy_RED_vote_Fern_PR_0.pdf

²⁷ Réseau Pour les Alternatives Forestières: *Agir ensemble en forêt - Guide pratique, juridique et humain*, janvier 2018, éd. Charles Léopold Mayer

<http://alternativesforestieres.org/-Agir-ensemble-en-foret-Guide->



Puy-Sainte-Réparate (Bouches-du-Rhône): Aire de stockage et broyage du bois
La quantité de bois visible sur la photo est estimée représenter 10 à 15 jours de consommation de la nouvelle unité biomasse à la centrale électrique de Gardanne
(Crédit photo: collectif SOS Forêt du Sud mars 2017)

4. COMPTEURS COMMUNICANTS (LINKY)

METTEZ-VOUS A DOS LES COMMUNES...

Recette pour une énième crise de défiance dans le pays...

500, c'est le nombre de communes qui, par délibération municipale, ont désormais pris position contre l'installation des compteurs LINKY (liste complète sur le site Refus du Linky²⁹). Pour exemple, la délibération du conseil municipal d'Aubenas (Ardèche) du 28 septembre 2017³⁰

"DECIDE que les compteurs d'électricité de la ville d'AUBENAS ne seront pas remplacés par des compteurs communicants et qu'aucun système relevant de la téléphonie mobile (GRPS ou autre) ne sera installé dans la commune par ERDF/ENEDIS

²⁸ Projet de Charte forestière de Territoire Pays des Cévennes - Contribution initiale du collectif SOS Forêt Cévennes - 9 janvier 2018

<http://www.perspectivesecologiques.com/telechargements/Contribution%20Charte%20Forestiere%20Territoire%20Pays%20Cevennes%20SOS%20For%C3%AAt%20Cevennes%209%20janvier%202018.pdf>

²⁹ <http://refus.linky.gazpar.free.fr>

³⁰ LINKY - Délibération de la commune d'Aubenas(07), 28 septembre 2017

<http://www.perspectivesecologiques.com/telechargements/LINKY%20Deliberation%20Commune%20Aubenas%2028%20septembre%202017.pdf>

ou une société agissant pour le compte des mêmes."
& *"INVITE les albenassiens à faire connaître à leur fournisseur d'énergie leur opposition au déploiement des compteurs LINKY."*

PORTEZ LES CITOYENS A L'EBULLITION...

Le mouvement dans la société civile continue de s'organiser. Un rassemblement des animateurs de collectifs anti-LINKY en région Rhône-Alpes a réuni une soixantaine de personnes à Grenoble le 20 janvier. Le manifeste³¹ produit à l'issue illustre la détermination citoyenne dans son opposition à LINKY.

De même en Ardèche, où l'association ADTC - Avis De Tempête Cévenole s'est positionnée contre le programme de déploiement de compteurs communicants, et demande une remise à plat du projet³².

CHEVAL DE TROIE

Le 14 décembre 2017 s'est tenue à l'Assemblée Nationale une table ronde sur le thème des compteurs intelligents, organisée par la Commission des Affaires Economiques et l'Office Parlementaire d'Evaluation des Choix Scientifiques et Technologiques (OPECST)³³. Parmi les principaux collectifs et associations actifs dans la société civile, beaucoup (Refus du Linky, Robin des Toits, Pièces & Main d'Oeuvre...) ont refusé publiquement³⁴ de participer à un exercice perçu d'avance comme une "*parodie de démocratie*".

Philippe Aigrain, membre fondateur de La Quadrature du Net, est intervenu dans la table ronde pour souligner le caractère fondamentalement intrusif du dispositif Linky: "*le fait qu'un compteur appartienne au distributeur et soit sous son contrôle - qui était presque universellement accepté lorsqu'il s'agissait d'un dispositif « bête » - devient*

³¹ Communiqué des collectifs anti-LINKY de Rhône-Alpes, 20 janvier 2018

<http://resistance-verte.over-blog.com/2018/01/communique-des-collectifs-anti-linky-de-rhone-alpes.html>

³² ADTC - Positionnement concernant l'installation de systèmes communicants domestiques (LINKY), janvier 2018

<http://www.perspectivesecologiques.com/telechargements/ADTC%20Positionnement%20Systemes%20Communicants%20Domestiques%20LINKY%20janvier%202018.pdf>

³³ Une vidéo de la table ronde est disponible sur le site de l'Assemblée nationale.

³⁴ Voir par exemple la lettre ouverte à Cédric Villani sur le site Refus du Linky

<http://refus.linky.gazpar.free.fr/lettre-ouverte-villani.pdf>

intolérable lorsqu'il incorpore une « intelligence » (des algorithmes aussi élémentaires soient-ils) conçue par d'autres dont on ne partage pas nécessairement les buts."³⁵

De fait, au-delà des apparences et des discours officiels, si Linky est effectivement un compteur, c'est un peu comme le cheval de Troie était un cheval.

TRIBUNAUX INTELLIGENTS

Compteurs intelligents? On aura surtout besoin dans cette affaire de *tribunaux intelligents*. Car sur le terrain, les actions en justice fusent tous azimuts: communes portées devant les tribunaux administratifs par l'Etat suite à des arrêtés municipaux anti-Linky; actions d'ENEDIS contre des particuliers qui protègent physiquement leurs compteurs; plaintes pour diffamation à l'encontre de militants anti-Linky; etc

On cherche encore à comprendre quelle base légale, dans un état de droit, permettrait à ENEDIS de remplacer des compteurs qui ne lui appartiennent pas, y compris contre le gré de leurs propriétaires (les communes), et y compris lorsque les usagers concernés s'opposent à ce remplacement, alors que ces compteurs sont censés faire partie d'une fourniture de service public à leur domicile.

RESSOURCES DOCUMENTAIRES

Outre les multiples sites Internet d'associations et de collectifs, très fournis:

- L'émission "C politique" de France 5 le 28 janvier³⁶, où l'affaire Linky a été évoquée en détail;
- La "Vidéo pour toutes et tous"³⁷ des opposants, durée 1h15, déjà près de 50000 vues;
- Le film de Josh Del Sol : "Take Back Your Power"³⁸, 2013 (Compteurs Intelligents: Opposition et Risques).

³⁵ <https://www.laquadrature.net/fr/compteurs-intelligents-ou-debilitants>

³⁶ <https://www.france.tv/france-5/c-politique/saison-9/404841-la-france-anti-linky.html>

³⁷ <https://youtu.be/7W41yI5MMgg>

³⁸ https://www.youtube.com/watch?v=dgK14I7_cDw



Réunion publique à Albertville, le 26 janvier 2018

Source La Savoie.fr No 2107 1er février 2018

<https://journal.lavoix.com/lasavoie/#Messenger/SAV/web,2018-02-01,SAV|SAV,2018-02-01,SAV,1|1>

5. SANTE ENVIRONNEMENTALE

Dans ce vaste domaine où nous nous limitons usuellement à repérer les sources nouvelles de pollution, liées notamment aux effets dispersifs (ondes, infrasons d'éoliennes, nanoparticules...) et les pathologies émergentes correspondantes (électrosensibilité, effets des agents chimiques etc), on signale ici un chantier pour l'instant embryonnaire, mais qui semble promis à un avenir foisonnant, celui des effets de l'environnement numérique omniprésent (smartphones, tablettes, réseaux sociaux) sur la psychologie, le bien-être et le comportement en société des jeunes générations. Les médias ont abondamment rapporté le fait que les capitaines d'industrie de la Silicon Valley tendent à contrôler rigoureusement l'exposition de leur progéniture à la panoplie des objets et des environnements numériques. La recherche en psychologie outre-Atlantique commence à expliquer pourquoi, par exemple dans ce livre de Jean M. Twenge intitulé [notre traduction] "*La iGénération: pourquoi les gamins hyperconnectés d'aujourd'hui deviennent en grandissant moins rebelles, plus tolérants, moins heureux - et dans un état d'extrême impréparation à la vie adulte; et ce que cela implique pour nous tous.*"³⁹

³⁹ *iGen: Why Today's Super-Connected Kids Are Growing Up Less Rebellious, More Tolerant, Less Happy—and Completely Unprepared for Adulthood—and What That Means for the Rest of Us*, de Jean M. Twenge, août 2017

Sur ce même sujet, voir aussi:

https://www.theatlantic.com/magazine/archive/2017/09/has-the-smartphone-destroyed-a-generation/534198/?utm_source=atfb

Une récente agression violente dans le métro parisien⁴⁰, où des témoins de la scène n'ont eu d'autre comportement à l'égard de la victime gisant au sol que de dégainer leur téléphone portable et la filmer en train d'agoniser, donne un aperçu des formes glaçantes qu'est susceptible de prendre, à l'avenir, l'"*impréparation à la vie adulte*".

6. CLIMAT

"LA CAUSALITE POUR LES NULS"

Deux tendances lourdes apparaissent désormais fermement en place.

Premièrement, dans le discours politico-médiatique dominant, l'invocation systématique du changement climatique d'origine anthropique (CCOA) pour expliquer une large palette de phénomènes météorologiques ou naturels dommageables: inondations, sécheresses, incendies de forêt, érosion des côtes. Parmi les exemples les plus récents:

- la fondation de Yann Arthus-Bertrand met un gilet de sauvetage au zouave du Pont de l'Alma pour attirer l'attention sur les risques liés au changement climatique;
- France Inter (journal de 19h le 03/02/2018) ramène l'érosion de tel secteur du littoral sénégalais à la montée du niveau des océans, elle-même une manifestation certaine du CCOA (sic).

Ce type de discours se limite souvent, dans sa forme, à exprimer un lien non-spécifié. Or, face au flou correspondant, il est difficile au public, et notamment à des esprits sur-sollicités, peu attentifs, et/ou peu versés dans les considérations d'ordre épistémique, d'avoir clairement et constamment en tête les nécessaires distinctions entre un lien symbolique, une coïncidence de faits, une corrélation, et un lien de causalité.

De fait, très souvent, l'implication sémantique générale du discours ambiant, et concrètement *le message qui passe*, est celui du lien de causalité: ainsi, ce serait *parce que*, voire même *uniquement parce que* nous réchauffons l'atmosphère que nous subissons tous ces déchaînements de la nature⁴¹.

⁴⁰ 12 janvier 2018 - Meurtre d'un jeune à Châtelet-les-Halles: la mère indignée par la diffusion de vidéos <http://www.bfmtv.com/breves-et-depeches/meurtre-d-un-jeune-a-chatelet-les-halles-la-mere-indignee-par-la-diffusion-de-videos-1351401.html>

⁴¹ *Ab absurdo*, et pour en rester aux exemples précités, on en viendrait presque à se demander s'il y a vraiment eu une crue de la Seine à Paris en 1910 (pas de CCOA sur les radars à l'époque), et de même comment le Golfe du Lion a pu arriver à sa configuration actuelle, sachant que le delta du Rhône à l'époque romaine incluait un bras qui partait de Beaucaire et se prolongeait presque jusqu'à Sète, la majeure partie de l'actuelle Camargue étant alors sous les eaux.

"GRAND ECART CONSTATE ", FINANCE & MONDE REEL

La deuxième tendance apparaît à l'occasion du "*grand écart désormais constaté entre discours ... et résultats*", dans les termes où l'expose et l'analyse, entre autres, le site Géopolitique de l'Electricité⁴², et comme le confirme la récente admission officielle que nos émissions de gaz à effet de serre, au niveau national, sont en augmentation.

"*Dans les économies développées, le financement ne manque pas pour les projets climatiques et les projets environnementaux. Qu'est-ce qui manque? Une accélération des projets*", explique Emmanuel Macron dans sa récente interview au Monde (source cf page 4 note 10).

Tout discours favorisant la soumission de l'opinion publique à l'agenda climatique (tendance 1 ci-dessus) contribue objectivement à l'"*accélération des projets*", celle-ci facilitant à son tour la génération de profits financiers.

Ce qu'il importe d'observer, dans cette dynamique, est que tout *grand écart constaté* entre discours et résultats concrets sur le terrain n'aura pas ipso facto une incidence directe et immédiate sur la génération de profits. D'une part les investisseurs sont d'ordinaire suffisamment puissants et/ou malins pour se faire rémunérer sur la base d'une fourniture de moyens, plutôt que sous condition d'obtention de résultats. D'autre part tout *grand écart* est susceptible d'être "recyclé" par un nouveau discours qui introduira de nouveaux projets climatiques ou environnementaux générateurs de nouveaux profits: il suffit d'itérer sur le discours, en l'adaptant à la donne générale du moment.

La théorie dite du foisonnement éolien illustre avec une merveilleuse simplicité cette relative étanchéité de la dynamique financière à l'épreuve des faits:

(i) Discours des investisseurs: "*en mettant des éoliennes partout, on augmentera la puissance minimum garantie fournie par le parc éolien national*" (sic) (autrement dit, *il y a toujours du vent quelque part* (sic)).

(ii) Résultats observés - à partir des chiffres de production officiels aussi bien en France qu'en Allemagne: la puissance minimum garantie stagne autour de 1% de la puissance installée, et ce pratiquement quel que soit le nombre d'éoliennes en service. De fait, il y a des jours où il n'y a du vent presque nulle part (cf page 5 note 12).

(iii) Donc grand écart, mais immédiatement circonvenu par un nouveau discours, un discours de recyclage: "*C'est parce qu'on n'a pas installé assez d'éoliennes!*" (sic).

Ainsi le discours climatique dominant combine 1. le message de la causalité systématique et 2. la désignation de "solutions" conformément aux objectifs et intérêts des investisseurs. Il s'écarte du discours rationnel de deux façons:

⁴² Lettre géopolitique de l'électricité No 79, décembre 2017
<http://www.geopolitique-electricite.com/documents/ene-242.pdf>

- en étendant la sphère de la causalité, dans l'esprit de l'opinion publique, bien au-delà de ce qui est scientifiquement établi;
- en désignant des "solutions" d'une manière largement performative, c'est-à-dire non soumise à une résolution rationnelle des *grands écarts constatés* entre ce que les "solutions" prétendent résoudre et ce qu'elles résolvent effectivement.

MANIFESTE POUR UN ESPACE DE MISE A L'ÉPREUVE

Un troisième trait caractéristique se greffe sur les deux tendances décrites à l'instant: toute critique du discours climatique dominant, même si cette critique est fondée en raison à partir de la constatation d'un *grand écart* (entre discours climatique dominant et résultats observés sur le terrain) tend à être ostracisée, usuellement par le dénigrement de la personne qui porte cette critique. Le mot obscurantisme vient ici à l'esprit. De fait, le discours climatique dominant est dominant au sens où tout ce qui n'est pas adhésion à ce discours, y compris une critique rationnelle de ce discours, est classifié comme contre-discours, et la personne qui ne fait pas allégeance est disqualifiée comme "climatosceptique", c'est-à-dire, selon la connotation dominante, dans l'erreur.

Que faire ?

Prendre le contrepied exact de la thèse du CCOA supposerait un corpus de certitudes dont on voit mal quelles pourraient être les sources; et conduirait de toutes façons à s'enfermer dans une polémique asymétrique. Il faut se garder, par ailleurs, de "jeter le bébé avec l'eau du bain", sachant que pour bonne part, les dynamiques engendrées par l'adhésion au CCOA sont objectivement vertueuses (sobriété, circuits courts, économie circulaire), que l'existence d'un changement climatique anthropique soit avérée ou pas.

Il s'agit donc plutôt de faire prévaloir une réalité simple, mais difficilement accessible aux intellects manichéens: de fait, il existe un espace de réflexion et de discours qui ne signifie en lui-même ni adhésion aux thèses du CCOA, ni réfutation de ces thèses. Cet espace est simplement un espace de *mise à l'épreuve* rationnelle des énoncés. Cet espace ne peut exister qu'alimenté par la considération de points de vue, de grilles d'analyse, d'angles d'approche extérieurs au cadre dans lequel se développent les thèses du CCOA.

La préservation et la culture de cet espace de mise à l'épreuve sont une question d'hygiène intellectuelle individuelle et collective. Leur correspond, au plan politique, un impératif de résistance⁴³.

⁴³ Pour qui souhaite développer sa réflexion selon les lignes esquissées ici, on peut mentionner par exemple le site des "climato-réalistes", qui étaient réunis en contre-sommet au moment de la COP23 de décembre 2017: <https://www.climato-realistes.fr>

Egalement le livre de Jean-Claude Pont *Le vrai, le faux et l'incertain dans les thèses du réchauffement climatique* ed. Calligraphy Novembre 2017

cf https://www.laliseuse.ch/Detail-le_vrai_le_faux_et_lincertain-4432-636478045219405524

7. DEMOCRATIE TERRITORIALE

DE NOTRE-DAME-DES-LANDES A TOUTES LES ZADs A VENIR

La décision récente du gouvernement était évidemment la bonne décision, et sans doute aussi la plus véritablement démocratique, même si sur ce dernier point le débat doit pouvoir rester ouvert. On remarquera simplement ici que la CGT, critiquée dans d'autres dossiers pour avoir privilégié la défense des emplois au détriment de l'intérêt général tel qu'envisagé par les défenseurs de l'environnement, a ici⁴⁴ applaudi sans réserve l'abandon du projet.

La clôture du dossier NDDL entraîne inévitablement l'attention vers les autres ZADs qui parsèment le pays, certaines complètement sous-médiatisées jusqu'ici. Le récent dossier du Figaro sur ce sujet a entraîné de vives réactions parmi les citoyens qui n'aiment pas se voir caricaturés en casseurs, éléments incontrôlés, ultra-gauche ou autre. Réaction⁴⁵ par exemple du Collectif Toutes Nos Energies, 165 associations d'Occitanie qui s'opposent à la "colonisation énergétique" de leur région.

Si l'ordre dominant se plaît à encourager la vision d'une contestation territoriale limitée à des pôles ponctuels et bien circonscrits où séviraient une frange d'énergumènes (Bure, Roybon...), la réalité sur le terrain fait apparaître un faisceau de mouvements de résistance dans lesquels s'impliquent un nombre croissant de citoyens parfaitement "lambdas". Compteurs intelligents, fermes industrielles, centrales industrielles d'énergies renouvelables, zones commerciales ou de loisir achevant la destruction de terres agricoles dans les périphéries urbaines, lignes THT... autant de contestations locales qui s'ajoutent aux projets de lignes TGV, autoroutes et rocade urbaines déjà sur les radars. Sauf à converger de façon déterminée, la plupart de ces contestations locales s'épuiseront sans avoir pu obtenir gain de cause de façon durable. Si, à l'inverse, elles parvenaient à produire un effet de masse, la question de la démocratie territoriale, en relation avec une certaine vision de l'environnement, pourrait éventuellement s'imposer, d'une façon à la fois inconfortable, mais aussi constructive, dans l'agenda national. La perspective de ce que serait cet inconfort collectif effraie bon nombre d'intérêts

cf <http://hommelibre.blog.tdg.ch/archive/2017/12/09/climat-pont-a-contre-courant-288295.html>

⁴⁴ Abandon du projet d'aéroport à Notre-Dame-des-Landes: communiqué du Collectif National CGT VINCI, 17 janvier 2018

<http://www.perspectivesecologiques.com/telechargements/NDDL%20Abandon%20Communique%20Collectif%20National%20CGT%20VINCI%2017%20janvier%202018.pdf>

⁴⁵ ZADs: Droit de réponse à l'article de Christophe Cornevin Le Figaro du 05/01/2018 - Collectif Toutes Nos Energies-Occitanie Environnement janvier 2018

<http://www.perspectivesecologiques.com/telechargements/ZADs%20Droit%20de%20Reponse%20Article%20Cornevin%20Le%20Figaro%20TNE-Occitanie%20Environnement%20janvier%202018.pdf>

dominants. Ceux-ci sont donc portés à encourager le cloisonnement, voire l'atomisation, des luttes.

"ÉTAT D'URGENCE ÉNERGETIQUE"

La problématique des infrastructures électriques et des énergies renouvelables industrielles est particulièrement prégnante en milieu rural, y compris dans des secteurs jouissant jusqu'à présent d'une relative qualité environnementale.

Un militant d'Occitanie évoque un "*état d'urgence énergétique*", non pas au sens d'une pénurie de carburant ou d'électricité, mais au sens d'une pression désagréable sur les droits et libertés des citoyens confrontés au rouleau compresseur de la Troisième Révolution Industrielle en marche dans les territoires.

Depuis des mois des ZAD, certaines durables, d'autres embryonnaires, d'autres avortées, ont surgi à Bourière près de Limoux, à Saint-Victor dans l'Aveyron, plus récemment dans le massif forestier à la limite de la Lozère et de l'Ardèche, et enfin à Crassous près de Saint-Affrique. Au moment où se libèrent les zadistes de NDDL, le mouvement naissant autour du chantier de centrale éolienne à Crassous fait l'objet d'une répression institutionnelle ostensible et musclée: convocation à la gendarmerie pour une douzaine d'opposants qui ont réussi à faire obstacle temporairement au défrichage du site, refus public d'obtempérer de la part des militants, descente des gendarmes le matin à 6h30 à leur domicile, gardes à vue de 24 heures disséminées dans diverses gendarmeries éloignées du secteur immédiat, action en référé du promoteur éolien pour essayer de tenir les opposants à l'écart du chantier - action finalement déboutée. Entre temps, échange d'amabilités entre les opposants et le maire de Saint-Affrique etc. Autant de péripéties abondamment couvertes par la presse locale et régionale, qui n'a pas manqué de détecter que si les citoyens actifs sur le terrain sont généralement peu nombreux, la sympathie d'une fraction croissante de la population leur est acquise.



Crassous (Aveyron): Des citoyens tentent de bloquer un chantier de centrale éolienne

Source: occitanie-tribune.com 12 décembre 2017

<http://www.occitanie-tribune.com/articles/5430/aveyron-l-aveyron-toujours-mobilise-apres-le-tranfo-de-rte-le-parc-eolien-de-crassous/>

LE VIRUS DU SACCAGE ECOLOGIQUE, RESCAPE DE L' "ANCIEN MONDE "

L'ambiance de "ZAD partout" est alimentée par une indifférence grandissante aux réponses politiques, jugées inadéquates. En cela, pour beaucoup de citoyens, peu de différence entre l'"Ancien Monde" et le nouveau promis: dans la réalité telle que la vivent les gens sur le terrain, c'est souvent soit le début, soit la continuation, d'une détérioration méthodique de leur cadre de vie, allant pour certains jusqu'à l'impossibilité de maintenir, dans le territoire, leurs usages. Face à cela, qu'attendre par exemple des CTE - Contrats de Transition Ecologique - que l'Etat commence à vouloir mettre en place avec les collectivités locales? Ou qu'attendre du prochain débat public dans le cadre de la révision de la Programmation Pluriannuelle de l'Energie (PPE)?

Quand par exemple on interroge le secrétaire d'état Lecornu (source cf page 7 note 16) sur l'hostilité locale engendrée par les éoliennes industrielles, il propose d'y remédier ... en augmentant la part des *retombées financières* qui reviennent aux communes. Or, si les difficultés financières de certaines municipalités sont bien réelles, peu de gens choisissent leur lieu de vie sur la seule base des moyens dont dispose la commune. La réponse ministérielle sera donc forcément ressentie comme relevant d'une spirale de moins-disance environnementale.

Et quand un député insiste sur le problème d'acceptabilité sociale de l'éolien industriel⁴⁶, le gouvernement pense traiter la question en annonçant la nomination prochaine d'un *médiateur national*. Quelqu'un a souligné plaisamment qu' "*on aura bientôt plus de médiateurs que de députés*". Plaisanterie mise à part, la tendance étant réelle, et lourde à la fois de symbole et de sens, ne serait-il pas temps de s'en préoccuper? Début décembre, des manifestants dans l'Aveyron proposaient au public une vaccination gratuite contre le virus du saccage écologique.

SOCIETE DE CONFIANCE?

On a l'impression d'assister à un nouveau record de surréalisme quand on voit un gouvernement préparer son prochain train de mesures relatives à la Transition Energétique sous l'intitulé "*projet de loi pour un État au service d'une société de confiance*" et qu'on constate en même temps, sur le terrain, la *société de méfiance* qui s'instaure dans les communes, et parfois sur tout un territoire, au gré de tel ou tel dossier d'aménagement – projet petit ou grand - qui clive impitoyablement la population entre la fraction appelée à en tirer bénéfice (rente financière, emploi et/ou autre) et la masse de ceux à classer dans la rubrique des dommages collatéraux.

⁴⁶ <https://www.actu-environnement.com/ae/news/acceptabilite-eolienne-mediateur-national-30563.php4>

La société de méfiance qui se met en place dans les territoires ruraux, consubstantielle des pratiques dirigistes d'aménagement à l'ère du libéralisme triomphant (grands projets inutiles & imposés etc), est une société de *raréfaction du lien*. La commune de Freycenet-la-Tour (Haute-Loire) a perdu presque 30 % de ses habitants depuis l'installation d'un parc éolien en 2009 (forte augmentation des retombées financières *par tête!*, remarquerait sans doute le pétillant Secrétaire d'Etat). On pourrait parler, en extrapolant une formulation chère à Emmanuel Todd, de *société-zombie*. On parle ici de territoires où il y a encore quelque chose qui est là, qui fonctionne, mais qui n'est qu'un vague écho de ce qui, au même endroit, et jusqu'à présent, avait vibré. Au dirigisme dans l'aménagement du territoire, à la généralisation des scénarios socioéconomiques gagnant-perdant, à la colonisation énergétique, à l'envahissement par les machines (et bientôt par les robots), s'ajoute désormais l'enchâssement, le corsetage progressif d'une fraction croissante des interactions humaines dans la double gangue du *marketing numérisé* (publicité en ligne + commerce en ligne + big data sous couvert de réseaux "sociaux") et de la *bureaucratie numérisée*, les deux s'articulant pour devenir progressivement l'interface obligatoire entre individus, une sorte de nouveau biotope dans lequel sont condamnées à s'inscrire les interactions (la sémantique de la racine *bio* étant ici tragiquement inappropriée – à cet égard, "*technotope*" conviendrait mieux).

MIGRANTS, LES CAS LIMITES

Les migrants constituent, avec les sans-abris, un scénario extrême, un cas limite de démocratie territoriale. Il faut tester l'hypothèse que le concept de *société-zombie* puisse décrire de façon assez exacte la perception que les migrants qui se trouvent à notre contact ont des interactions que nous entretenons avec eux, et, aussi bien, entre nous. Pour qui leur situation dérange, on signalera ici une récente pétition⁴⁷, sans trop savoir si l'actuelle prolifération de pétitions militantes en ligne, suscitées par la problématique des migrants et par d'innombrables autres, est la manifestation d'une saine résistance citoyenne à l'émergence d'une société-zombie, ou seulement peut-être un trait caractéristique de ce type de société - dans lequel nous aurions déjà sombré. Pour nous aider à en décider, ici comme en matière de climat, il n'est besoin que de mesurer honnêtement l'écart entre les discours, les actes, et les résultats – pour ces derniers, seuls les migrants eux-mêmes sont en mesure de nous renseigner⁴⁸.

⁴⁷ <https://www.change.org/p/les-nouveaux-justes>

⁴⁸ Pour approfondir la question de la démocratie territoriale, deux lectures indispensables:

Christophe Guilluy *Le crépuscule de la France d'en haut*, Champs Flammarion, septembre 2017

Jean-Baptiste Vidalou, *Etre forêts - Habiter des territoires en lutte*, éd. Zones, octobre 2017



Evacuation du milieu rural, place aux machines et aux robots! Une façon de résoudre, ou d'exacerber la question de la démocratie territoriale?
(Crédit photo: Le Monde.fr)

8. EXTRACTIVISME / EPUISEMENT DES RESSOURCES

METAUX RARES

Dans l'actualité de ce début d'année, le livre de Guillaume Pitron *La guerre des métaux rares*⁴⁹ a bénéficié d'une résonance médiatique immédiate y compris parmi les grands médias⁵⁰. De fait, le lancement d'alerte concernant l'épuisement des ressources sur lesquelles repose la Troisième Révolution Industrielle n'est plus depuis longtemps une affaire limitée aux contestataires écologistes ou altermondialistes - voir par exemple la mise en garde émise l'année dernière par la Banque Mondiale elle-même⁵¹. L'idée que

⁴⁹ Guillaume Pitron *La guerre des métaux rares - La face cachée de la transition énergétique et numérique*, janvier 2018

⁵⁰http://www.lemonde.fr/planete/article/2018/01/11/la-grande-bataille-des-metaux-rares_5240264_3244.html
<https://bibliobs.nouvelobs.com/idees/20180105.OBS0207/pourquoi-la-transition-energetique-n-a-rien-de-tres-ecologique.html>
<http://www.lesinrocks.com/2018/01/06/livres/un-livre-revele-la-plus-fantastique-operation-de-greenwashing-de-lhistoire-111026872/>

⁵¹https://reporterre.net/Le-developpement-des-energies-renouvelables-implique-toujours-plus-d-activite?utm_source=1-2-2

la Troisième Révolution Industrielle serait de nature à résoudre les problèmes créés par les deux précédentes continue de perdre du terrain.

CHANGEMENT DE PARADIGME?

L'appel "*Bientôt il sera trop tard... Que faire à court et long terme?*" est à signer sur Internet⁵², il rebondit sur l'alerte "*Demain il sera trop tard*" lancée par 15000 scientifiques en préambule de la COP23 de novembre dernier. (Avant de signer, relire peut-être néanmoins le chapitre Climat ci-dessus).

FRONTS EMERGENTS

Une alerte inédite⁵³ est lancée par une élue de la Région Grand-Est, maire de sa commune, et qui découvre l'impact sur les terres arables des socles d'éoliennes industrielles.

9. PAYSAGES

L'AVANT & L'APRES

A l'extérieur des zones urbanisées, la question paysagère est actuellement dominée par la problématique des coupes rases en forêt, celle des réseaux de transport d'électricité, et surtout celle des éoliennes. A ceci devrait s'ajouter sous peu la question des centrales photovoltaïques industrielles au sol, qui sont appelées à se multiplier dans les espaces naturels et agricoles.

Concernant l'éolien, la dizaine de fédérations nationales qui coordonnent les oppositions vient de publier une nouvelle protestation⁵⁴.

Pour permettre aux générations futures d'apprécier à quoi ressemblaient les paysages ruraux avant la déferlante éolienne, le photographe allemand Herman Dirr propose sur Internet⁵⁵ une galerie de photos "avant et après".

⁵² <http://initiatives-decroissantes.net/>

⁵³ Impact des fondations d'éoliennes sur les terres arables, courrier Isabelle Pestre conseillère régionale Grand Est, 4 janvier 2018
<http://www.perspectivesecologiques.com/telechargements/Impact%20Fondations%20Eoliennes%20Terr%20Arables%20Isabelle%20Pestre%204%20janvier%202018.pdf>

⁵⁴ *Eolien terrestre : NON au mitage massif des territoires et des paysages de France*, 19 janvier 2018
<https://www.rempart.com/sauvegarde-restauration-patrimoine/uploads/2018/01/Communiqu%C3%A9-de-presse-Eolien-19-01-2018.pdf>

⁵⁵ <http://www.esserta.ch/avant-apres/> (sur cette page, pour accéder à l'album, aller en bas de l'écran et cliquer sur la photo)



Vernon (Parc Naturel des Monts d'Ardèche): Coupe rase dans une forêt de pin maritime
(Crédit photo: collectif SOS Forêt Cévennes)

"ACCEPTABILITE SOCIALE ": L'AMELIORATION, C'EST QUAND?

62, c'est le nombre d'éoliennes industrielles désormais visibles depuis le sommet du Mont-Gerbier-de-Jonc, source de la Loire, en Ardèche. Pour éviter de les voir, diriger le regard vers les dépliants touristiques - une autre forme de grand écart. (Ce nombre ne constitue en rien un record, plus de 100 éoliennes sont visibles, par exemple, à divers endroits dans le secteur entre Issoire et Saint-Flour).

La question de l'impact paysager des dispositifs industriels de la Transition Energétique fait l'objet, de la part des citoyens, de plaidoyers parfois vibrants, parfois acérés⁵⁶. La réponse institutionnelle enchaîne, en marge du circuit bureaucratique usuel, une pléthore d'initiatives, en osmose plus ou moins étroite avec le marketing des industriels, d'*amélioration de l'acceptabilité sociale*. Ces initiatives, au regard des résultats obtenus, suscitent principalement la question du bien-fondé de la dépense d'argent public qu'elles occasionnent.

⁵⁶ La question est traitée par exemple dans un texte récent d'un membre de la CDNPS de la Loire: "*Débat: Le paysage dénaturé ou l'embaras des fidèles de l'éolien*" de, 27 décembre 2017
<http://www.sppef.fr/2018/01/17/debat-le-paysage-denature-ou-lembaras-des-fideles-de-leolien/>

ANTHROPOCENE

La presse britannique⁵⁷ ouvre enfin la perspective d'un horizon plus dégagé, tout au moins dans la région du Lake District. Dans ce secteur, particulièrement préservé jusqu'à l'arrivée des éoliennes, une autorité locale aurait en effet décidé de ne pas renouveler le permis d'exploitation d'un parc éolien, ce sous l'influence d'une campagne de défenseurs du paysage. Ces éoliennes seraient donc promises au démantèlement dès cette année.

Ceci fait, on respirera un grand coup et on admirera à nouveau la lande sauvage et le ciel tumultueux de l'ancien Lancashire. En essayant de ne pas trop penser aux centaines de mètres cubes de béton par mât qui resteront enfouis à jamais. Ainsi va l'anthropocène.

Perspectives Ecologiques, 9 février 2018

⁵⁷ <https://www.thetimes.co.uk/article/end-of-wind-turbine-blight-after-lake-district-campaign-kirkby-moor-on-the-furness-peninsula-friends-of-the-lake-district-open-spaces-society-ff81673p5>